

Chamonix, mercredi 7 juillet 2010



106 PROMENADE DU FORI - BP 9
74401 CHAMONIX MONT-BLANC
TEL : 04 50 53 15 16 - FAX : 04 50 53 62 88

Les coordonnateurs Bi-qualification,

A Mlle – M :

Classe suivie en **2010/2011** :

Mademoiselle, Monsieur,

Vous débutez ou vous êtes actuellement en formation dans la section Bi-qualification du LPO de Chamonix. Au mois de septembre, vous allez intégrer la classe de :

Option : SKI ALPIN // **MONTAGNE** AMM Escalade Guide Pisteur Secouriste Ski de Fond
(cocher la spécialité)

TRONC COMMUN :

Cette année, vous allez commencer ou poursuivre les cours du tronc commun, formation théorique des brevets d'état en contrôle continu: Anatomie Physiologie (UF1) / Psychopédagogie (UF2) / Législation (UF3)

Pour les nouveaux arrivants en 1ère S ou 1ère ES, nous organiserons un aménagement des cours pour rattraper les leçons du Tronc commun abordées en 2^{nde}.

Rappel: en cas d'échec à l'une des UF, vous disposez de deux ans à l'issue de votre scolarité pour achever votre tronc commun au CREPS de Voiron en gardant le bénéfice des UF Réussies.

ENTRAINEMENTS SPECIFIQUES :

Grâce à notre partenariat avec LA COMPAGNIE DU MONT-BLANC, les élèves de la section bénéficient de la gratuité sur les remontées mécaniques de la vallée de Chamonix (Chamonix Pass).

TESTS / STAGES / UNITES DE FORMATION DE VOTRE BREVET D'ETAT :

Pour information, vous trouverez dans votre dossier d'inscription le formulaire « autorisation exceptionnelle d'absence pour formation bi-qualifiante » (annexe 5) qui devient obligatoire à partir de la rentrée 2009

Pour valider votre inscription en bi-qualification en 2010-2011,
vous devez remettre TOUS les documents suivants lors de la rentrée :
lors de la semaine du lundi 06/09/10 au vendredi 10/09/11 (date à confirmer)

- Un **chèque de 500 €** à l'ordre de : « Agent comptable du LPO Frison-Roche de Chamonix » pour la participation aux frais d'encadrement
- L'autorisation parentale annuelle** pour la participation aux activités de montagne (annexe 1)
- L'engagement élève** Bi-qualification 2010-2011 (annexe 2 : 2 pages)
- Une **photo** avec nom et prénom écrit au dos
- Adhésion à l'Association Sportive du Lycée Polyvalent avec :
 1. La **fiche d'inscription à l'AS du Lycée Polyvalent** : attestation parentale et demande d'adhésion de l'élève (annexe 3)
 2. Le **certificat médical** de non contre-indication à la pratique sportive (annexe 4)
 3. Un **chèque de 50 €** à l'ordre de : « Association Sportive du Lycée de Chamonix »

Les coordonnateurs bi-qualification
M. Pellet Bourgeois - M. Poussin